

	Domaine Ressources humaines	Département Soins	Numéro d'identification XXX-XXX-
	Chapitre Description de poste	Version 1 – CPDIS du 27/11/2025	Date de mise en application 01/12/2025

Description de poste

Agent de transport patient et logistique (m/f/x)

Définition générale du poste / Mission :

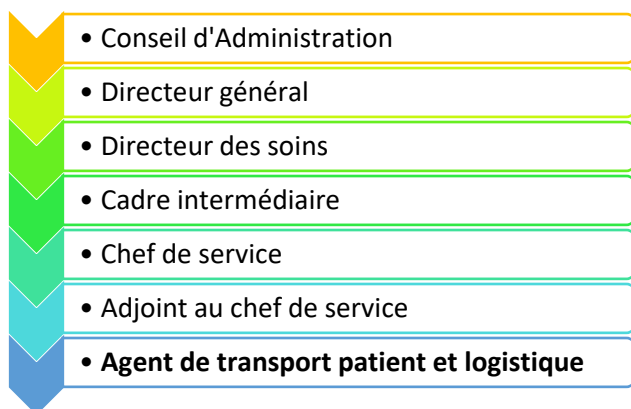
L'agent de transport patient et logistique assure le déplacement des patients et le transport des biens nécessaires au bon fonctionnement de l'hôpital. Il prend en charge les transferts internes des patients en veillant à leur confort et à leur sécurité. Il est également responsable de l'acheminement de divers éléments logistiques : prélèvements, dossiers médicaux, matériels et médicaments. Par son rôle polyvalent, il contribue à la fluidité de l'organisation hospitalière et participe directement à la qualité de la prise en charge et du service rendu aux patients.

Tâches principales¹ :

Titre de la tâche	Description de la tâche
1. Transport des patients	Accueillir les patients dépendants et les conduire vers leur unité de soins. Déplacer les patients entre unités de soins, services médico-techniques, urgences et bloc opératoire, en assurant leur confort, sécurité et dignité. Accompagner les patients après anesthésie ou prémédication en coordination avec le personnel soignant. Participer au transport des patients désorientés ou de leurs effets personnels selon les besoins sauf psychiatrie fermée.
2. Transport logistique	Acheminer médicaments, matériel médical, matériel roulant et documents (dossiers, radiographies, bons d'examen).
3. Sécurité	Veiller à la sécurité des patients et du matériel pendant le transport.
4. Documentation et suivi	Signaler tout incident, changement de comportement ou risque potentiel aux supérieurs ou aux professionnels de santé. Contribuer à la protection des données et à la confidentialité des informations du patient.
5. Activités connexes	Gérer la mort avec les pompes funèbres Faire appel à des professionnels de santé en cas de problème lors du transport.
6. Collaboration	Participer activement à une dynamique de collaboration interdisciplinaire et interservices, incluant les professions de santé, les équipes médicales, soignantes, administratives et logistiques, dans le but de garantir la qualité, la continuité et la fluidité du parcours de soins.

¹ Les tâches recensées dans cette description de poste ne sauraient être l'objet d'un recensement exhaustif des tâches liées à la fonction. Des tâches annexes peuvent le cas échéant compléter la fonction. De plus, cette description de poste est susceptible d'évoluer avec le temps et de faire l'objet de modifications.

Positionnement hiérarchique



Profil requis pour la fonction :

Diplôme requis	Brevet premier secours
Expérience professionnelle	☒ < 5 ans ☐ entre 5 et 10 ans ☐ > 10 ans
Atouts	Avoir une expérience professionnelle en milieu hospitalier.

Compétences transversales (commune à tous)	1. Appliquer les valeurs du CHdN 2. Garantir une prise en charge globale en partenariat avec le patient et son entourage 3. Garantir une prise en charge qualitative des services clients 4. Développer une collaboration interdépartementale médical – soins – administratif 5. Appliquer et respecter rigoureusement les règles d'hygiène et de sécurité 6. Ne tolérer ni pratiquer aucune forme de harcèlement, violence ou discrimination 7. Appliquer la réglementation sur la protection des données à caractère personnel (RGPD), les normes éthiques et professionnelles 8. Participer à l'encadrement et à la formation des stagiaires et apprentis 9. Participer à l'amélioration continue de la qualité de l'hôpital 10. Avoir une attitude engagée et se soutenir mutuellement pour atteindre un objectif commun 11. Poursuivre son développement professionnel et s'adapter aux changements
---	--

Compétences cognitives (= savoir)	Niveau requis pour le poste ²			
Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité en milieu hospitalier	☐ 1	☐ 2	☒ 3	☐ 4
Connaissance des techniques de manutention et de transport de patients	☐ 1	☒ 2	☐ 3	☐ 4
Connaissance de la législation sur la protection des données	☐ 1	☒ 2	☐ 3	☐ 4
Connaissance des gestes de premiers secours	☐ 1	☐ 2	☒ 3	☐ 4
Connaissance du plan d'urgence d'évacuation	☐ 1	☐ 2	☒ 3	☐ 4
Compétences techniques (= savoir-faire)				
Assurer le transfert sécurisé des patients entre différents services	☐ 1	☐ 2	☒ 3	☐ 4
Manipuler et entretenir le matériel de transport	☐ 1	☐ 2	☒ 3	☐ 4
Transporter le matériel médical et les documents avec rigueur et organisation	☐ 1	☐ 2	☒ 3	☐ 4
Identifier et signaler rapidement tout incident ou risque potentiel	☐ 1	☐ 2	☒ 3	☐ 4
Compétences comportementales (= savoir-être)				
Esprit d'équipe, solidarité, entraide	☐ 1	☐ 2	☒ 3	☐ 4
Sens du contact humain et empathie	☐ 1	☐ 2	☒ 3	☐ 4
Rigueur et organisation	☐ 1	☐ 2	☒ 3	☐ 4
Discrétion et respect du secret professionnel	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☒ 4
Réactivité en situation critique	☐ 1	☐ 2	☒ 3	☐ 4

Langues	FR						
Niveau à déterminer selon le cadre européen commun de référence	☒ requis	☐ A1	☐ A2	☐ B1	☒ B2	☐ C1	☐ C2
	☐ atout						
	LU						
	☒ requis	☐ A1	☒ A2	☐ B1	☐ B2	☐ C1	☐ C2
	☐ atout						
	DE						
	☐ requis	☐ A1	☒ A2	☐ B1	☐ B2	☐ C1	☐ C2
	☒ atout						
Toute autre langue est considérée comme un atout.							

² 1=élémentaire, 2=intermédiaire, 3=avancé, 4=expert

Conditions de travail spécifiques :

Rémunération	Selon CCT FHL		
Degré d'occupation	☒ Temps plein	☒ Temps partiel	
Période d'essai	☒ 3 mois	☒ 6 mois	☐ 12 mois
Horaire de travail	☒ Horaire en équipe de travail successives	☐ Horaire fixe	☐ Horaire mobile
Permanences	/		
Possibilité de télétravail	☐ Oui – TT Régulier	☐ Oui – TT occasionnel	☒ Non
Participation à des comités	☐ Régulièrement	☐ Occasionnellement	☒ Pas de participation
EPI	Chaussure de sécurité et tenue adéquate en fonction de la situation de patient (ex. isolement)		
Autres	Travail sur les 2 sites (Ettelbruck et Wiltz)		

Liaisons fonctionnelles internes et externes :

Relations internes	Collaboration quotidienne avec les équipes soignantes, les médecins, les cadres, les services paramédicaux, administratifs et logistiques.
Relations externes	Commune et pompe funèbre (au besoin).

Développement professionnel continu :

Le salarié est encouragé à réaliser des formations tant professionnelles que personnelles.

Par ailleurs, il est tenu de réaliser régulièrement des formations liées à sa fonction, selon les besoins et projets de son service ou de l'institution.

Il veille au maintien ou à l'adaptation de sa qualification par la mise à niveau de ses compétences professionnelles aux évolutions générales et spécifiques de sa profession respectivement de sa fonction de travail.

Le salarié

Le chef de service

La direction